



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

personnes âgées

Question écrite n° 132435

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur les conclusions des travaux des groupes de travail qu'elle avait installés dans le cadre de la réflexion portée sur la perte d'autonomie des personnes âgées. En effet, en réponse à une question écrite numéro 117 392 du 6 septembre 2011 portant sur le nouveau report de la réforme de la dépendance des personnes âgées, la ministre lui a répondu qu'elle avait installé quatre groupes de travail traitant des thèmes suivants : « société et vieillissement », « enjeux démographiques et financiers de la dépendance », « accueil et accompagnement des personnes âgées », « stratégie pour la couverture de la dépendance des personnes âgées ». Six mois après cette réponse, il lui demande de bien vouloir lui livrer les conclusions auxquelles est arrivé le groupe de travail « société et vieillissement » et les recommandations formulées par ce groupe de travail.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132435

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er mai 2012, page 3233

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)